

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 03 avril 2018**

~~~~~

L'an deux mil dix-huit, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2018

**Etaient présents** : Gérard GANDAUBER, Olivier MACAUD, Gaëlle DALAIS, René BERTON, Christelle JARRIGE, Magali LABBEY, Stéphane MONCEAU, Michelle DUMAS PREVOS, Annick MOUHÉ, Mathieu GESLOT.

**Pouvoirs** : Liliane ANDRÉ a donné pouvoir à Olivier MACAUD

Serge LEVEILLÉ a donné pouvoir à René BERTON

**Absents excusés** : Danièle DOAN VAN, Philippe MATHIEU, Carolle ROULIN

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- Délibérations :
  - Vote des taux
  - Vote du budget primitif 2018
- Questions diverses

Le précédent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**VOTE DES TAUX**

Le conseil municipal vote **les taux d'imposition 2018** comme suit :

- |                     |         |
|---------------------|---------|
| - taxe d'habitation | 9.89 %  |
| - foncier bâti      | 16.64 % |
| - foncier non bâti  | 53.06 % |

Taux augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente.

Vote pour : 7, vote contre : 3

**BUDGETS COMMUNE 2017**

**Section de fonctionnement**

Dépenses : 733 112.05 €

Recettes : 733 112.05 €

**Section investissement**

Dépenses : 206 986.27 €

Recettes : 206 986.27 €

La section investissement comprend :

- Voirie, Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP), achat matériel école cantine et mairie, projet nouvelle mairie etc...

## **Tour de table**

### **Olivier MACAUD**

J'ai reçu une invitation d'une association, cette association cherche à se produire et souhaite faire profiter à une association de la commune le partage d'un certain bénéfice, en participant à la tenue de la buvette.

J'aimerais rajouter que lors du dernier conseil d'école, il a été annoncé qu'il n'y aura plus de fête d'école en fin d'année, je trouve cela regrettable c'était l'un des dernier lien social de la commune, et sans doute une petite déception des enfants à se mettre en spectacle devant un public. Je comprends aussi les arguments qui ont été avancés par la directrice, le manque d'application des parents à l'organisation et la préparation de cette fête. Mais un nouveau concept plus allégé sera proposé par les institutrices et les représentants des parents d'élèves.

### **Christelle JARRIGE**

Je m'excuse de ne pas avoir été au Conseil d'école.

Le jumelage a été sollicité pour un projet d'école.

J'ai reçu les informations pour le bulletin bimestriel au compte-goutte. C'est regrettable.

Le marché reprend son activité le 04 avril 2018.

A l'issue du théâtre Clin d'œil la somme de 62 € a été versée au Jumelage.

Le partenariat entre l'association du Jumelage et la troupe de théâtre ne sera pas reconduit en 2019.

Une autre association de la commune sera la bienvenue pour prendre en charge cette manifestation.

Je reste disponible pour tous renseignements.

### **Stéphane MONCEAU**

Je trouve que les administrés de la commune exagèrent concernant le ramassage des encombrants.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23h30.